

Bulletin de clarifications : Questions et réponses relatives à la Demande de Propositions

« Appui à la Conception et à l'Elaboration d'un Cadre Juridique pour la Planification, l'Aménagement, le Développement, la Valorisation,
la Gestion et la Mise à Niveau des Infrastructures d'Accueil Industrielles au Maroc »

Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LI-13/CIF-Compact-PP-04

Date de publication : 06 aout 2018

Dernier délai de dépôt des propositions : 25 septembre 2018

N°	Questions	Réponses
1	<p>Notre Cabinet est structuré en société en participation gérée par une société à responsabilité limitée.</p> <p>Notre question porte sur la documentation à fournir dans le cadre du formulaire TEC-2A - Compte tenu du fait que notre Cabinet est structuré en société en participation (SEP), nous ne disposons pas d'une déclaration d'impôts globale de notre société en participation. Chacun de nos associés (personnes physiques) fait sa déclaration fiscale de manière individuelle. De ce fait, ces déclarations sont individuelles et confidentielles et ne peuvent être remises dans le cadre de notre réponse à la demande de proposition.</p> <p>En revanche, nous serions en mesure de vous remettre la copie des bilans certifiés de la SEP (certifiés par les impôts) afin d'attester de notre capacité financière et ce, comme demandé dans le formulaire TEC-2A.</p> <p>Pourriez-vous s'il vous plait nous confirmer que cette alternative serait acceptable dans le cadre de l'appel d'offres ?</p>	<p>Pour rappel et comme mentionné au niveau de la DP-Formulaire TECH-2A :</p> <p>. Le Consultant est tenu d'inclure les informations sur sa situation financière. Pour ce faire, il peut déposer les états financiers audités des trois (3) dernières années plus les lettres d'audit OU les états financiers certifiés des trois (3) dernières années plus les déclarations d'impôts.</p> <p>Cependant, prière de fournir dans votre offre tous les documents à votre disposition pour l'appréciation du panel d'évaluation.</p>